## Retour sur le Conseil municipal

En ce moment

## Les points à retenir du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de Clermont-Ferrand s'est réuni ce vendredi 21 juin 2024 pour examiner de nombreux projets et adopter les délibérations qui lui sont soumises. La séance a été diffusée en direct sur YouTube et sur le site officiel de la Ville de Clermont-Ferrand. Voici ce que l'on peut en retenir.

### ? Les commerçants exonérés de droits de terrasse

Consciente de l'impact des travaux sur le tissu commercial et de la nécessité de leur apporter un soutien actif, la municipalité a décidé d'exonérer de droits de terrasse les commerces situés sur les rues impactées (rue de l'Oradou, avenue Bergougnan, rue Ballainvilliers...) Ils ne recevront donc pas de facture en 2024. Pour aller plus loin, les commerces de ces mêmes rues ont jusqu'au mois de décembre pour demander l'annulation de leurs droits de terrasse pour l'année 2023. Ce dispositif complète toutes les mesures de soutien au commerce local mises en place actuellement par la Ville, la Métropole ou le SMTC-AC : commission d'indemnisation amiable, animations durant la saison estivale, nouvelle navette de centre-ville « C La navette »...

# ? Des résultats concrets en matière de transition écologique

Grâce à des mesures fortes et transversales (mise en œuvre d'un budget carbone, rénovation des bâtiments publics, végétalisation des cours d'écoles et de l'espace public, passage à 30 km/h...), la Ville de Clermont-Ferrand a décroché la 3<sup>e</sup> étoile du label national « Climat Air Energie » délivré par l'ADEME. Cette progression marque l'accomplissement de plusieurs années de travail sur les enjeux de transition énergétique et écologique. Pour rappel, la Ville avait obtenu 2 étoiles sur 5 en 2019 ; 4 ans après, elle a progressé plus encore qu'elle ne l'avait planifié et atteint les trois étoiles. Elle ne compte pas s'arrêter là et envisage de conquérir les 4 étoiles. Un rapport d'étape sur cet enjeu central et le travail effectué a été présenté devant le Conseil municipal. En parallèle, la Ville de Clermont-Ferrand va soutenir à hauteur de 10.000 € le cluster d'entreprises culturelles et créatives «

Le Damier » pour aider ses adhérents à réaliser un bilan carbone certifié de leur activité. Un soutien à la LPO et au Conservatoire d'Espaces Naturels a également été voté.

### ? Huit nouvelles caméras pour protéger les Clermontois

Conformément aux engagements du maire de Clermont-Ferrand Olivier Bianchi, huit nouvelles caméras de vidéoprotection vont être installées en 2024 sur l'espace public : place Delille / boulevard Trudaine ; place de l'Etoile / rue des Vieillards ; rue des Jacobins / place des Carmes Dechaux ; boulevard Etienne-Clémentel / boulevard Edgar-Quinet ; avenue de l'Union-Soviétique, parvis de la gare SNCF ; boulevard Léon-Jouhaux / place Louis-Deteix (face au MARQ), rue Anatole-France (dépose-minute de la gare SNCF) et enfin rue Albert-Thomas (entrée du stade Philippe-Marcombes). Le dispositif municipal de vidéoprotection comptera en fin d'année plus de 120 caméras, auxquelles s'ajoutent les 193 caméras des zones d'activités de la métropole. Ces caméras sont toutes reliées au Centre de Supervision Urbain municipal. Elles permettront la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens, le secours à personnes, la défense contre l'incendie, la protection des bâtiments publics, la régulation du trafic routier, la prévention des actes terroristes, la prévention du trafic de stupéfiants et la prévention des infractions relatives aux dépôts sauvages. En matière de sécurité, la Ville s'engage également aux côtés du Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer et du Ministère des Armées, par l'octroi à ses agents réservistes de facilités pour accomplir leurs missions.

### ? Soutien aux sportifs clermontois en vue des Jeux olympiques

Pour soutenir les athlètes de haut niveau en vue de leur participation aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, la Ville de Clermont-Ferrand va délivrer des bourses à Laëtitia Guapo (basket 3x3), Sasha Zhoya (athlétisme), Renaud Lavillenie (athlétisme) et Ludovic Lemoine (escrime handisport). L'objectif est de les aider dans leur préparation et leur participation à cet événement majeur. Le montant de ces bourses est de 10.000 € ou 20.000 € par athlète. Toujours en matière de sport, le Conseil municipal poursuit le soutien aux associations sportives locales via le versement de plusieurs subventions exceptionnelles (Stade Clermontois Natation, Boxing Club la Gauthière, Clermont Triathlon...) et de plusieurs subventions de fonctionnement (L'Ouverture, Clermont Skate School...)

#### ? Trois nouveaux parcs désormais nommés

Soucieuse de végétaliser l'espace public et de créer de nouveaux espaces verts pour les habitants, la Ville de Clermont-Ferrand va créer trois nouveaux parcs prochainement. Après consultation des habitants, ils porteront les noms de « Parc des Quatre Saisons » (parc à côté de l'Institut des Métiers aux Vergnes), « Parc Saint-Jean » (10 ha à terme, à proximité du Centre Sportif Edith-Tavert) et « Parc de la Muraille » (en hommage à la barre emblématique du même nom dans le quartier Saint-Jacques.) Ces nouveaux parcs permettront de créer de nouveaux îlots de fraîcheur dans la métropole. Ils complètent les actions de la Ville en matière de désimperméabilisation de sols et de végétalisation de l'espace public, notamment dans le cadre du programme « Respire à la récré », actuellement en cours de déploiement.

Video